

SÉANCE SPÉCIALE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE, LE **16 JUILLET 2020, À 14H00.**

Ordre du jour

1. Avis de motion et projet – règlement numéro 1229-3-2020 modifiant le règlement 1229-2019 concernant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités
2. Acquisition d'un camion dix (10) roues avec benne et accessoires – soumissions – adjudication
3. Embauche – directeur du Service des travaux publics
4. Embauche – technicienne comptable
5. Activités municipales estivales diverses – personnel – embauche supplémentaire
6. Réclamation – Mutuelle des municipalités du Québec
7. Programmation de loisirs – automne 2020
8. Patinage artistique – tarification 2020-2021
9. Hockey – tarification 2020-2021
10. Panneau d'affichage électronique – déplacement et installation
11. Aménagement d'un parc intergénérationnel au parc Raymond-Villeneuve – protocole d'entente – autorisation de signature
12. Services professionnels d'ingénierie – réfection des infrastructures sur la rue Curé-Rondeau, entre les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Avenues, et du stationnement du Carrefour culturel – CLA experts-conseils inc. – avenant au mandat
13. Services professionnels d'ingénierie – éclairage Domaine des Prés – CLA experts-conseils inc. – avenant au mandat
14. Course XC des Boisés 2020 – contribution financière
15. Recouvrement de taxes – Groupe immobilier Malo inc. – mandat
16. Carte citoyenne – implantation

Sont présents à cette visioconférence :

madame Suzanne Dauphin, mairesse  
madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie  
monsieur Serge Landreville, conseiller, quartier Riverain  
madame Mylène Allary, conseillère, quartier Bocage  
madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de madame Suzanne Dauphin, mairesse.

Absences motivées :

monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi  
monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame

Assistent également à cette séance, par voie de visioconférence, madame Marie-Andrée Breault, monsieur Carol Henri, madame Sylvie Malo et madame Audrey Chevrette, respectivement directrice générale, directeur général adjoint, greffière sortante et directrice des affaires juridiques et greffière.

**Ouverture de la séance**

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période de dix jours;

ATTENDU les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 22 juillet 2020;

ATTENDU l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

ATTENDU QUE, selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, madame la mairesse Suzanne Dauphin annonce, à 14h00, que cette séance spéciale s'ouvre à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux y participent par visioconférence.

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Les membres du conseil présents acceptent l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

#### **1. Avis de motion – règlement numéro 1229-3-2020 concernant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités**

**322-07-2020**

Monsieur Serge Landreville donne l'avis de motion suivant :

Prenez avis qu'à une séance subséquente, il sera déposé pour adoption le projet de règlement numéro 1229-3-2020 modifiant l'annexe « F » du règlement 1229-2019, tel qu'amendé, afin de réviser la tarification de certains locaux et d'ajouter un organisme reconnu.

#### **Adoption projet – règlement numéro 1229-3-2020 modifiant le règlement 1229-2019 concernant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités**

**323-07-2020**

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter le projet de règlement numéro 1229-3-2020 modifiant l'annexe « F » du règlement 1229-2019, tel qu'amendé, afin de réviser la tarification de certains locaux et d'ajouter un organisme reconnu.

#### **2. Acquisition d'un camion dix (10) roues avec benne et accessoires – soumissions – adjudication**

**324-07-2020**

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées en ce qui a trait à l'acquisition d'un camion châssis-cabine 10 roues avec benne épandeur « 4 saisons »;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été déposées et ouvertes publiquement le 2 juillet 2020, à savoir :

	Prix sans roues aluminium	Prix avec roues aluminium
Camion Inter Anjou inc.	266 144,69 \$	267 892,06 \$
Globocam (Montréal) inc.	272 151,57 \$	273 566,92 \$

ATTENDU QUE monsieur Serge Adam, directeur des Services techniques, a procédé à l'analyse des soumissions reçues et qu'il émet sa recommandation dans une lettre datée du 15 juillet 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mylène Allary, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adjuger à Camion Inter Anjou inc. le contrat pour l'acquisition d'un camion châssis-cabine 10 roues avec benne épandeur « 4 saisons », ladite compagnie ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 267 892,06 \$, incluant l'option pour des roues en aluminium et la remise pour un camion de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies (unité 95-05) en échange;

QUE la dépense découlant de la présente adjudication soit financée à même le règlement d'emprunt numéro 1260-2020 et que toute somme excédant la dépense prévue audit règlement soit financée à même le fonds de roulement sur une période de dix ans;

D'autoriser monsieur Serge Adam, directeur des Services techniques, à signer les documents contractuels se rapportant à cette acquisition.

### **3.           Embauche – directeur du Service des travaux publics**

**325-07-2020**

ATTENDU le concours lancé par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies en vue de procéder au recrutement d'une personne pour occuper le poste de « directeur du Service des travaux publics »;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

DE procéder à l'embauche de monsieur Benoît Marsolais au poste de « directeur du Service des travaux publics »;

QUE le début de l'emploi de monsieur Marsolais soit fixé au 10 août 2020;

QUE le salaire de monsieur Marsolais soit fixé à la médiane de la classe salariale 4 établie à l'intérieur de la *Structure administrative et salariale ainsi que les conditions de travail du personnel cadre municipal* de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies;

QUE la Ville accorde à monsieur Marsolais une semaine de vacances payées en 2020 et quatre en 2021, les quatre semaines de vacances en 2021 étant conditionnelles à ce que monsieur Marsolais soit à l'emploi de la Ville depuis au moins dix mois;

QUE l'embauche de monsieur Marsolais comme « directeur du Service des travaux publics » soit soumise à une période de probation d'un an à compter du début de son entrée en fonction.

**326-07-2020**

#### **4. Embauche – technicienne comptable**

ATTENDU QUE, suite à l'affichage interne de l'offre d'emploi pour recruter une personne au poste de technicien(ne) comptable, à temps plein, pour le Service des finances, madame Geneviève Côté-Riberdy, actuellement employée au poste de « technicienne en comptabilité », à temps partiel, a posé sa candidature pour ce poste;

ATTENDU la confirmation de madame Nicole Perreault, directrice du Service des finances et trésorière de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, à l'effet que madame Côté-Riberdy répond aux exigences demandées pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'embaucher madame Geneviève Côté-Riberdy au poste de technicien(ne) comptable, à temps plein, pour le Service des finances à compter de la date de la présente résolution, au salaire fixé à l'échelon 3 de l'échelle « technicien loisirs » de la convention collective en vigueur;

QUE le changement d'échelon se poursuive une (1) fois par année à la date anniversaire de l'entrée en fonction madame Côté-Riberdy, soit le 5 avril 2018, tel que déjà prévu à la lettre d'entente 2018-01.

**327-07-2020**

#### **5. Activités municipales estivales diverses – personnel – embauche supplémentaire**

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'embauche de personnel étudiant supplémentaire pour occuper différents postes liés aux activités municipales estivales pour l'été 2020;

ATTENDU la recommandation du 8 juillet 2020 de madame Amélie Arbour, coordonnatrice du Service des loisirs et des saines habitudes de vie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mylène Allary, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'autoriser l'embauche de Naomie Olivier et Camille Bilodeau à titre d'animatrices au camp de jour, au salaire prévu pour ce poste.

**328-07-2020**

#### **6. Réclamation – Mutuelle des municipalités du Québec**

ATTENDU QUE, suite à des dommages causés par l'eau survenus le 4 avril 2020, une réclamation a été déposée pour l'immeuble sis au 15, rue Dudemaine;

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec informe la Ville de Notre-Dame-des-Prairies que la perte pour les dommages causés à la propriété concernée représente une somme totale de 18 103,49 \$;

ATTENDU QUE le contrat d'assurance de la Ville comporte une franchise applicable de 10 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

DE payer une somme de 10 000 \$ à La Mutuelle des municipalités du Québec en règlement final de la réclamation numéro 200917-30.

## 7. Programmation de loisirs – automne 2020

329-07-2020

ATTENDU QUE la programmation de loisirs – automne 2020 élaborée par le Service des loisirs et des saines habitudes de vie été présentée aux membres de la Commission des loisirs et des saines habitudes de vie et qu'ils en recommandent l'acceptation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'approuver la programmation de loisirs pour l'automne 2020 telle que présentée et d'autoriser l'embauche du personnel mentionné pour chacune des activités plus bas décrites, à savoir :

### TOUTS-PETITS

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Ateliers de psychomotricité   4-5 ans</b> 8 cours Début le 17 octobre 2020 Min : 8                      Max : 10	8 part. X 32,50 \$ = 260,00 \$ 50 % = 260,19 \$ Total : 520,19 \$	Professeure : Annie Poissant 10 h X 42 \$ = 420,00 \$ A.S. = 75,60 \$ Frais d'admin. 5% = 24,78 \$ <b>Total : 520,38 \$</b>

### PARENTS-ENFANTS

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Cardio musculation maman/bébé</b> 8 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 10 duos Max : 15 duos	1 duo X 43,25 \$ = 43,25 \$ 50 % = 43,14 \$ Total : 86,39 \$	Professeur : Clinique Kinésia 1 duo X 78,27 \$ = 78,27 \$ Frais d'admin 5%= 3,91 \$ TOTAL : 82,18 \$ <b>Total avec taxes : 86,30 \$</b>
<b>Pirouette et Cabriole   6-12 mois NOUVEAUTÉ</b> 8 cours Début le 7 octobre 2020 Min : 6 duos Max : 8 duos	6 duos X 43,50 \$ = 261,00 \$ 50 % = 260,19 \$ Total : 521,19 \$	Professeure : Annie Poissant 10 h X 42 \$ = 420,00 \$ A.S. = 75,60 \$ Frais d'admin. 5% = 24,78 \$ <b>Total : 520,38 \$</b>
<b>Yoga avec bébé   2-8 mois</b> 8 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 8 duos Max : 10 duos	1 duo X 33 \$ = 33,00 \$ 50% = 33,20 \$ Total : 66,20 \$	Professeur : Yoga Lanaudière 1 duo X 63,25 \$ = 63,25 \$ Frais d'admin 5% = 3,15 \$ <b>Total : 66,40 \$</b>

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Zumba parent-enfant   6-12 ans</b> 8 cours Début le 7 octobre 2020 Min : 6 duos Max : 8 duos	6 duos X 63 \$ = 378,00 \$ 50 % = <u>378,00 \$</u> Total : 756,00 \$	Professeure : Monika Fortin enr. 8 h X 90 \$ = 720,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>36,00 \$</u> <b>Total : 756,00 \$</b>

### ENFANTS DU PRIMAIRE

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Accro danse   6-12 ans NOUVEAUTÉ</b> 8 cours Début le 16 octobre 2020 Min : 8 Max : 16	8 part. X 50,75 \$ = 406,00 \$ 50 % = <u>404,67 \$</u> Total : 810,67 \$	Professeur : Para's'cool 8 part. X 80 \$ = 640,00 \$ Racc. X 96 \$ = 96,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>36,80 \$</u> TOTAL : <u>772,80 \$</u> <b>Total avec taxes : 811,34 \$</b>
<b>Atelier de DJ   8-12 ans</b> 8 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 7 Max : 8	7 part. X 118 \$ = 826,00 \$ 50 % = <u>826,78 \$</u> Total : 1 652,78 \$	Professeur : Les Studios 3 7 part. X 200 \$ = 1 400,00 \$ Racc. X 100 \$ = 100,00 \$ Frais d'admin 5 % = 75,00 \$ TOTAL : <u>1 575,00 \$</u> <b>Total avec taxes : 1 653,55 \$</b>
<b>Autodéfense Krav Maga   6-9 ans</b> 8 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 8 Max : 12	1 part. X 40 \$ = 40,00 \$ 50 % = <u>39,90 \$</u> Total : 79,90 \$	Professeur : C.E.I Joliette 1 part. X 64,50 \$ = 64,50 \$ 1 racc. X 11,50 \$ = 11,50 \$ Frais d'admin 5% = <u>3,80 \$</u> <b>Total : 79,80 \$</b>
<b>Badminton   9-12 ans</b> 8 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 8 Max : 12	1 part. X 26,25 \$ = 26,25 \$ 50 % = <u>26,25 \$</u> Total : 52,50 \$	Professeur : ABRL 1 part. X 50 \$ = 50,00 \$ Frais d'admin. 5% = <u>2,50 \$</u> <b>Total : 52,50 \$</b>
<b>Bricolage   Maternelle</b> 8 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 6 Max : 8	8 part. X 59,15 \$ = 354,90 \$ 50 % = <u>354,88 \$</u> Total : 709,78 \$	Professeure : Joane Lebel 10 h X 25 \$ = 250,00 \$ A.S = 45,00 \$ Frais d'admin 5% = 14,75 \$ Matériel = 400,00 \$ <b>Total : 709,75 \$</b>
<b>Calmos Pépitos   6-10 ans</b> 8 cours Début le 7 octobre 2020 Min : 8 Max : 12	8 insc. X 46 \$ = 368,00 \$ 50 % = <u>368,86 \$</u> Total : 736,86 \$	Professeure : Geneviève Roy-Boulard 10 h X 31 \$ = 310,00 \$ Racc. 8 X 15,50 \$ = 124,00 \$ A.S = 78,12 \$ Frais d'admin 5% = 25,61 \$ Matériel : <u>200,00 \$</u> <b>Total : 737,73 \$</b>
<b>Chorale   8-12 ans</b> 8 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 8 Max : 16	8 part. X 49,75 \$ = 398,00 \$ 50 % = <u>396,85 \$</u> Total : 794,85 \$	Professeur : École de musique de Joliette 8 part. X 90 \$ = 720,00 \$ Frais d'admin 5 % = 36,00 \$ TOTAL : <u>756,00 \$</u> <b>Total avec taxes : 793,71 \$</b>
<b>Cuisine   6-12 ans</b> 8 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 11 Max : 12	11 part. X 65,50 \$ = 720,50 \$ 50 % = <u>720,14 \$</u> Total : 1 440,64 \$	Professeure : Lise Jollet 12 h X 35,75 \$ = 429,00 \$ 16 h X 16,18 \$ 258,88 \$ A.S = 123,82 \$ Matériel = 560,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>68,59 \$</u> <b>Total : 1 440,29 \$</b>
<b>Dessin   6-12 ans</b> 8 cours Début le 7 octobre 2020 Min : 8 Max : 10	8 insc. X 35 \$ = 280,00 \$ 50 % = <u>280,19 \$</u> Total : 560,19 \$	Professeure : Véronique Lévesque 8 h X 42 \$ = 336,00 \$ Racc X 84 \$ = 84,00 \$ A.S = 75,60 \$ Frais d'admin 5% = 24,78 \$ Matériel = 40,00 \$ <b>Total : 560,38 \$</b>

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Éveil musical   6-7 ans</b> 8 cours Début le 7 octobre 2020 Min : 8 Max : 10	8 part. X 49,75 \$ = 398,00 \$ 50 % = <u>396,85 \$</u> Total : 794,85 \$	Professeur : École de musique de Joliette 8 part. X 90 \$ = 720,00 \$ Frais d'admin 5 % = <u>36,00 \$</u> TOTAL : <u>756,00 \$</u> <b>Total avec taxes : 793,71 \$</b>
<b>Formation de gardiens avertis   11-14 ans</b> 1 cours Le 17 octobre 2020 Min : 16 Max : 30	1 part. X 24,50 \$ = 24,50 \$ 50 % = <u>24,38 \$</u> Total : 48,88 \$	Professeur : MEB Formation 1 part. X 40,66 \$ = 40,66 \$ Frais d'admin 5% = 2,03 \$ Trousse : <u>3,75 \$</u> TOTAL : <u>46,44 \$</u> <b>Total avec taxes : 48,76 \$</b>
<b>Guitare acoustique   8-12 ans</b> 8 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 7 Max : 8	7 part. X 104 \$ = 728,00 \$ 50 % = <u>727,56 \$</u> Total : 1 455,56 \$	Professeur : Les Studios 3 7 part. X 160 \$ = 1 120,00 \$ Racc. X 100 \$ = 1 00,00 \$ Frais d'admin 5 % = <u>66,00 \$</u> TOTAL : <u>1 386,00 \$</u> <b>Total avec taxes : 1 455,13 \$</b>
<b>Hockey cosom   6-12 ans</b> 8 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 12 Max : 14	12 part. X 37,50 \$ = 450,00 \$ 50 % = <u>449,76 \$</u> Total : 899,76 \$	Professeur : Para's'cool 12 part. X 62 \$ = 744,00 \$ Racc. X 72 \$ = 72,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>40,80 \$</u> TOTAL : <u>856,80 \$</u> <b>Total avec taxes : 899,53 \$</b>
<b>Hockey pillow-polo   Maternelle</b> 8 cours Début le 7 octobre 2020 Min : 14 Max : 18	14 part. X 34,25 \$ = 479,50 \$ 50 % = <u>478,43 \$</u> Total : 957,93 \$	Professeur : Para's'cool 14 part. X 62 \$ = 868,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>43,40 \$</u> TOTAL : <u>911,40 \$</u> <b>Total avec taxes : 956,86 \$</b>
<b>Katag   6-12 ans NOUVEAUTÉ</b> 6 cours Début le 19 octobre 2020 Min: 14 Max : 20	1 part. X 29 \$ 29,00 \$ 50 % = <u>28,90 \$</u> Total : 57,90 \$	Professeur : Animation Katag 1 part. X 55 \$ = 55,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>2,75 \$</u> TOTAL : 57,75 \$
<b>Mini-Mellyn   9-12 ans</b> 10 cours Début le 1 <sup>er</sup> octobre 2020 Min : 10 Max : 20	1 part. X 50 \$ = 50,00 \$ 50 % = <u>49,90 \$</u> Total : 99,90 \$	Professeur : Association des grandeurs Nature 1 part. X 95 \$ = 95,00 \$ Frais d'admin 5 % = <u>4,75 \$</u> <b>Total : 99,75 \$</b>
<b>NASA   9-12 ans</b> 8 cours Début le 7 octobre 2020 Min: 14 Max : 20	1 part. X 57,75 \$ 57,75 \$ 50 % = <u>57,75 \$</u> Total : 115,50 \$	Professeur : Évolution jeunesse 1 part. X 110 \$ = 110,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>5,50 \$</u> TOTAL : 115,50 \$
<b>Peinture sur bois   6-12 ans NOUVEAUTÉ</b> 8 cours Début le 5 octobre 2020 Min : 8 Max : 10	8 part. X 35,75 \$ = 286,00 \$ 50 % = <u>284,55 \$</u> Total : 570,55 \$	Professeure : Joane Lebel 12 h X 25 \$ = 300,00 \$ Racc. X 100 \$ 100,00 \$ A.S = 72,00 \$ Matériel = 70,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>27,10 \$</u> <b>Total : 569,10 \$</b>
<b>Prêts à rester seuls!   9-11 ans JOURNÉE INTENSIVE</b> 1 cours Le 25 octobre 2020 Min : 16 Max : 26	1 part. X 20,50 \$ = 20,50 \$ 50 % = <u>20,38 \$</u> Total : 40,88 \$	Professeur : Marie-Ève Bousquet Formation 1 part. X 36,96 \$ = 36,96 \$ Frais d'admin 5% = <u>1,85 \$</u> TOTAL : <u>38,81 \$</u> <b>Total avec taxes : 40,75 \$</b>
<b>Sciences   6-8 ans</b> 8 cours Début le 7 octobre 2020 Min: 14 Max : 20	1 part. X 42,50 \$ 42,50 \$ 50 % = <u>42,52 \$</u> Total : 85,02 \$	Professeur : Évolution jeunesse 1 part. X 81 \$ = 81,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>4,05 \$</u> TOTAL : 85,05 \$

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Sculpture sur bois   9 à 16 ans</b> 8 cours Début 17 octobre 2020 Min : 6                      Max : 8	1 part. X 51,45 \$ = 51,45 \$ 50 % = <u>51,45 \$</u> Total : 102,90 \$	Professeur : L'ASL (L'Association des artisans sculpteurs de Lanaudière) 1 part. X 98 \$ = 98,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>4,90 \$</u> <b>Total :</b> 102,90 \$
<b>Théâtre   8-12 ans NOUVEAUTÉ</b> 8 cours Début le 2 octobre 2020 Min : 8                      Max : 10	8 part. X 44,75 \$ = 358,00 \$ 50 % = <u>356,92 \$</u> Total : 714,92 \$	Professeure : Marilou LeReste 10 h X 40 \$ = 400,00 \$ Racc X 160 \$ = 160,00 \$ A.S. = 100,80 \$ Frais d'admin 5% = 33,04 \$ Matériel : <u>20,00 \$</u> <b>Total :</b> 713,84 \$
<b>Tricot   8 ans et + NOUVEAUTÉ</b> 6 cours Début le 5 octobre 2020 Min : 6                      Max : 8	6 part. X 42 \$ = 252,00 \$ 50 % = <u>245,50 \$</u> Total : 497,50 \$	Professeure : Nathalie Boucher 10 h X 26 \$ = 260,00 \$ Racc X 104 \$ = 104,00 \$ A.S. = 65,52 \$ Frais d'admin 5% = 21,48 \$ Matériel : <u>40,00 \$</u> <b>Total :</b> 491,00 \$
<b>Yoga   6-8 ans</b> 8 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 8                      Max : 12	1 part. X 33 \$ = 33,00 \$ 50% = <u>33,20 \$</u> Total : 66,20 \$	Professeur : Yoga Lanaudière 1 part. X 63,25 \$ = 63,25 \$ Frais d'admin 5% = <u>3,15 \$</u> <b>Total :</b> <b>66,40 \$</b>
<b>Yoga   9-12 ans</b> 8 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 8                      Max : 12	1 part. X 33 \$ = 33,00 \$ 50% = <u>33,20 \$</u> Total : 66,20 \$	Professeur : Yoga Lanaudière 1 part. X 63,25 \$ = 63,25 \$ Frais d'admin 5% = <u>3,15 \$</u> <b>Total :</b> <b>66,40 \$</b>
<b>Zumba kids   7-10 ans</b> 8 cours Début le 5 octobre 2020 Min : 8                      Max : 10	8 part. X 52,50 \$ = 420,00 \$ 50% = <u>420,00 \$</u> Total: 840,00 \$	Professeure : Monika Fortin enr. 8 cours X 85 \$ = 680,00 \$ 8 racc. X 15 \$ = 120,00 \$ Frais d'admin 5% = <u>40,00 \$</u> <b>Total:</b> <b>840,00 \$</b>

### ACTIVITÉS FAMILIALES

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Activité familiale au gymnase Forfait</b> 10 semaines Début : Semaine du 4 octobre 2020	1 famille X 165\$ = 165,00 \$ 50 % = <u>164,64 \$</u> Total : 329,64 \$	Avec surveillance : 15 h X 16,18 \$ = 242,70 \$ A. S. = 43,69 \$ TOTAL : <u>286,39 \$</u> <b>Total avec taxes :</b> <b>329,27 \$</b>
<b>Activité au gymnase À la fois</b> (maximum de 3 fois) Début : Semaine du 4 octobre 2020	1 location X 16,50 \$ = 16,50 \$ 50 % = <u>16,46 \$</u> Total : 32,96 \$	Avec surveillance : 1,5 h X 16,18 \$ = 24,27 \$ A.S. = 4,37 \$ TOTAL : <u>28,64 \$</u> <b>Total avec taxes :</b> <b>32,93 \$</b>

### ADULTES ET ADOLESCENTS\*

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Dessin et/ou peinture à l'huile NOUVEAUTÉ</b> 8 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 6                      Max : 10	6 part. X 151,95 \$ = <u>911,70 \$</u> Total : 911,70 \$	Professeure : Jasmine Roy 16 h X 40 \$ = 640,00 \$ A.S = 115,20 \$ Frais d'admin. 5% = <u>37,76 \$</u> TOTAL : <u>792,96 \$</u> <b>Total avec taxes :</b> <b>911,70 \$</b>



ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Drum fit NOUVEAUTÉ</b>  8 cours  Début le 5 octobre 2020 Min : 8      Max : 10	8 part. X 67 \$ = <u>536,00 \$</u> Total : 536,00 \$	Professeure : Audrey Beauclair 8 h X 47* \$ = 376,00 \$ A.S = 67,68 \$ Frais d'admin. 5% = <u>22,18 \$</u> TOTAL : <u>465,86 \$</u> <b>Total avec taxes : 535,63 \$</b> *+3\$/h/après 10 part. max :15
<b>Entraînement en circuit   En plein air NOUVEAUTÉ</b>  8 cours  Début le 3 octobre 2020 Min : 8      Max : 12	1 part. X 94,50 \$ = <u>94,50 \$</u> Total : 94,50 \$	Professeur : Clinique Kinésia 1 part. X 78,28 \$ = 78,28 \$ Frais d'admin. 5% = <u>3,91 \$</u> TOTAL : <u>82,19 \$</u> <b>Total avec taxes : 94,50 \$</b>
<b>Entraînement militaire</b>  8 cours  Début le 5 octobre 2020 Min : 8      Max : 12	1 part. X 94,50 \$ = <u>94,50 \$</u> Total : 94,50 \$	Professeur : Clinique Kinésia 1 part. X 78,28 \$ = 78,28 \$ Frais d'admin. 5% = <u>3,91 \$</u> TOTAL : <u>82,19 \$</u> <b>Total avec taxes : 94,50 \$</b>
<b>Espagnol   Débutant</b>  8 cours  Début le 6 octobre 2020 Min : 8      Max : 12	8 part. X 92 \$ = <u>736,00 \$</u> Total : 736,00 \$	Professeure : Ana Maria Jaramillo 12 h X 43 \$ = 516,00 \$ A.S. = 92,88 \$ Frais d'admin 5% = <u>30,44 \$</u> TOTAL : <u>639,32 \$</u> <b>Total avec taxes : 735,06 \$</b>
<b>Piyo</b>  8 cours  Début le 7 octobre 2020 Min : 8      Max : 10	8 part. X 67 \$ = <u>536,00 \$</u> Total : 536,00 \$	Professeure : Audrey Beauclair 8 h X 47* \$ = 376,00 \$ A.S = 67,68 \$ Frais d'admin. 5% = <u>22,18 \$</u> TOTAL : <u>465,86 \$</u> <b>Total avec taxes : 535,63 \$</b> *+3\$/h/après 10 part. max :18
<b>Qi Gong de la Grue</b>  8 cours  Début le 5 octobre 2020 Min : 8      Max : 10	1 part. X 92,50 \$ = <u>92,50 \$</u> Total : 92,50 \$	Professeur : Vert Demain 1 part. X 76,50 \$ = 76,50 \$ Frais d'admin. 5% = <u>3,83 \$</u> TOTAL : <u>80,33 \$</u> <b>Total avec taxes : 92,36 \$</b>
<b>RCR et réactions allergiques</b>  1 cours Le 18 octobre 2020 Min : 6      Max : 10	1 part. X 54,50 \$ = <u>54,50 \$</u> Total : 54,50 \$	Professeur : Benoit Ducharme 1 part. X 45 \$ = 45,00 \$ Frais d'admin. 5% = <u>2,25 \$</u> TOTAL : <u>47,25 \$</u> <b>Total avec taxes : 54,30 \$</b>
<b>Tricot</b>  8 cours  Début le 5 octobre 2020 Min : 6      Max : 8	6 part. X 98,75 \$ = <u>436,50 \$</u> Total : 436,50 \$	Professeure : Nathalie Boucher 16 h X 26 \$ = 416,00 \$ A.S. = 74,88 \$ Frais d'admin 5% = <u>24,54 \$</u> TOTAL : <u>515,42 \$</u> <b>Total avec taxes : 592,61 \$</b>
<b>Yoga débutant</b>  10 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 8      Max : 12	1 part. X 119,25 \$ = <u>119,25 \$</u> Total : 119,25 \$	Professeur : Yoga Lanaudière 1 part. h X 98,85 \$ = 98,85 \$ Frais d'admin. 5% = <u>4,94 \$</u> TOTAL : <u>103,79 \$</u> <b>Total avec taxes : 119,33 \$</b>
<b>Yoga intermédiaire</b>  10 cours Début le 6 octobre 2019 Min : 8      Max : 12	1 part. X 119,25 \$ = <u>119,25 \$</u> Total : 119,25 \$	Professeur : Yoga Lanaudière 1 part. h X 98,85 \$ = 98,85 \$ Frais d'admin. 5% = <u>4,94 \$</u> TOTAL : <u>103,79 \$</u> <b>Total avec taxes : 119,33 \$</b>
<b>Zumba</b>  8 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 8      Max : 20	1 part. X 89,50 \$ = <u>89,50 \$</u> Total : 89,50 \$	Professeur : En Corps 1 part. X 74 \$ = 74,00 \$ Frais d'admin. 5% = <u>3,70 \$</u> TOTAL : <u>77,70 \$</u> <b>Total avec taxes : 89,33 \$</b>

\*50% pour les adolescents de Notre-Dame-des-Prairies

## ADULTES SEULEMENT

ACTIVITÉ	REVENUS	DÉPENSES
<b>Cardio musculation   Femme enceinte et jeune de cœur NOUVEAUTÉ</b> Début le 8 octobre 2019 Min : 8 Max : 12	1 part. X 94,50 \$ = <u>94,50 \$</u> Total : 94,50 \$	Professeur : Clinique Kinésia 1 part. X 78,27 \$ = 78,27 \$ Frais d'admin 5%= 3,91 \$ TOTAL : <u>82,18 \$</u> <b>Total avec taxes : 94,49 \$</b>
<b>Piyo   55 +</b>  8 cours  Début le 6 octobre 2020 Min : 8 Max : 10	8 part. X 67 \$ = <u>536,00 \$</u> Total : 536,00 \$	Professeure : Audrey Beauclair 8 h X 47* \$ = 376,00 \$ A.S = 67,68 \$ Frais d'admin. 5% = 22,18 \$ TOTAL : <u>465,86 \$</u> <b>Total avec taxes : 535,63 \$</b> *+3\$/h/après 10 part.
<b>Libres au gymnase</b> Septembre à décembre  En moyenne 4 personnes	4 pers. X 68,50\$ = <u>274,00 \$</u> Total : 274,00 \$	Avec surveillance 12,5 h X 16,18 \$ = 202,25 \$ A.S. = 36,41 \$ TOTAL : <u>238,66 \$</u> <b>Total avec taxes : 274,40 \$</b>
<b>Stretching</b>  10 cours Début le 8 octobre 2020 Min : 8 Max : 15	1 part. X 87,50 \$ = <u>87,50 \$</u> Total : 87,50 \$	Professeur : En Corps 1 part. X 72,50 \$ = 72,50 \$ Frais d'admin. 5% = 3,63 \$ TOTAL : <u>76,13 \$</u> <b>Total avec taxes : 87,52 \$</b>
<b>Yoga léger   Niveau 1 et 2</b>  10 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 8 Max : 10	1 part. X 119,25 \$ = <u>119,25 \$</u> Total : 119,25 \$	Professeur : Yoga Lanaudière 1 part. h X 98,85 \$ = 98,85 \$ Frais d'admin. 5% = 4,94 \$ TOTAL : <u>103,79 \$</u> <b>Total avec taxes : 119,33 \$</b>
<b>Yoga prénatal</b>  10 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 8 Max : 12	1 part. X 119,25 \$ = <u>119,25 \$</u> Total : 119,25 \$	Professeur : Yoga Lanaudière 1 part. h X 98,85 \$ = 98,85 \$ Frais d'admin. 5% = 4,94 \$ TOTAL : <u>103,79 \$</u> <b>Total avec taxes : 119,33 \$</b>
<b>Yoga prénatal   Demi session</b>  5 cours Début le 6 octobre 2020 Min : 8 Max : 12	1 part. X 60 \$ = <u>60,00 \$</u> Total : 60,00 \$	Professeure : Sophie Desjardins 1 part. X 49,45 \$ = 49,45 \$ Frais d'admin. 5% = 2,47 \$ TOTAL : <u>51,90 \$</u> <b>Total avec taxes : 59,68 \$</b>
<b>Zumba Gold pour femme enceinte et 50 ans et +</b> 8 cours Début le 5 octobre 2020 Min : 10 Max : 15	10 part. X 74,50 \$ = <u>745,00 \$</u> Total : 745,00 \$	Professeure : Monika Fortin enr. 8 h X 77 \$ = 616,00 \$ Frais d'admin 5% = 30,80 \$ TOTAL : <u>646,80 \$</u> <b>Total avec taxes : 743,66 \$</b>

### 8. Patinage artistique – tarification 2020-2021

330-07-2020

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique Les Étoiles d'argent a soumis sa tarification pour la saison de patinage artistique 2020-2021;

ATTENDU la recommandation du 7 juillet 2020 de madame Amélie Arbour, coordonnatrice du Service des loisirs et des saines habitudes de vie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE le patinage artistique pour la saison 2020-2021 soit subventionné à 50 % par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour les jeunes prairiquois et prairiquoises qui s'y inscrivent selon la tarification suivante :

Catégories	Tarification
Patinage plus	365,29 \$
Patinage plus plus	407,79 \$
Junior 17 ans et moins	582,25 \$

**9. Hockey – tarification 2020-2021**

331-07-2020

ATTENDU QUE l'Association de hockey mineur de Joliette-Crabtree a soumis sa tarification pour la saison de hockey 2020-2021;

ATTENDU la recommandation du 7 juillet 2020 de madame Amélie Arbour, coordonnatrice du Service des loisirs et des saines habitudes de vie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE le hockey pour la saison 2020-2021 soit subventionné à 50 % par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour les jeunes prairiquois et prairiquoises qui s'y inscrivent selon la tarification suivante :

Catégories	Tarification
Pré-novice	265 \$
Novice	510 \$
Atome	525 \$
Pee-wee, Bantam et Midget	565 \$

**10. Panneau d'affichage électronique – déplacement et installation**

332-07-2020

ATTENDU QU'il y a lieu de déplacer le panneau d'affichage électronique présentement érigé sur une partie du lot 6 067 366 pour le réinstaller sur une partie du lot 4 928 683 située à l'intersection de la rue Gauthier nord et de l'avenue des Champs-Élysées;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir tous les coûts inhérents au déplacement dudit panneau et à l'installation des équipements nécessaires à son alimentation (enfouissement des fils électriques, base de béton, etc.);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'autoriser les services municipaux à procéder au déplacement du panneau d'affichage électronique présentement érigé sur une partie du lot 6 067 366 et à l'installation de tous les équipements nécessaires à son alimentation sur une partie du lot 4 928 683 située à l'intersection de la rue Gauthier nord et de l'avenue des Champs-Élysées;

QUE les coûts inhérents au déplacement dudit panneau et à l'installation des équipements nécessaires à son alimentation, c'est-à-dire le transport, l'excavation, les fondations, l'électricité, etc., sont approximativement de 16 000 \$;

QUE toutes les dépenses découlant de ce projet soient financées à même le fonds de roulement sur une période de dix (10) ans.

**11. Aménagement d'un parc intergénérationnel au parc Raymond-Villeneuve – protocole d'entente – autorisation de signature**

**333-07-2020**

ATTENDU QUE, suite à la résolution numéro 095-02-2019, une demande d'aide financière a été présentée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et que ce dernier a accepté d'accorder une aide financière au bénéfice de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel au parc Raymond-Villeneuve dans le cadre du Programme d'infrastructure Municipalité amie des aînés (PRIMADA), dossier numéro 558347;

ATTENDU QU'un protocole d'entente établissant les droits et obligations de chacune des parties liées à cette aide financière, préparé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été présenté à la Ville et que celle-ci s'en déclare satisfaite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'accepter les termes du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à l'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure Municipalité amie des aînés (PRIMADA), relativement à l'aménagement d'un parc intergénérationnel au parc Raymond-Villeneuve;

D'autoriser madame Suzanne Dauphin, mairesse, et/ou, en son absence ou incapacité, monsieur Serge Landreville, conseiller, ainsi que madame Marie-Andrée Breault, directrice générale, et/ou en son absence ou incapacité, monsieur Carol Henri, directeur général adjoint, à signer, pour et au nom de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, ledit protocole d'entente.

**12. Services professionnels d'ingénierie – réfection des infrastructures sur la rue Curé-Rondeau, entre les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Avenues, et du stationnement du Carrefour culturel – CLA experts-conseils inc. – avenant au mandat**

**334-07-2020**

ATTENDU QUE, dans le cadre de la réfection des infrastructures sur la rue Curé-Rondeau, entre les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Avenues, et du stationnement du Carrefour culturel, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a requis des modifications et/ou ajout qui ont eu pour conséquence une surveillance supplémentaire par CLA experts-conseils inc.;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le mandat initial pour tenir compte de ces services supplémentaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'autoriser un budget additionnel de 2 500 \$, taxes en sus, au mandat de CLA experts-conseils inc. concernant le dossier no 17114, imputable au règlement numéro 1199-2018.

**13. Services professionnels d'ingénierie – éclairage Domaine des Prés – CLA experts-conseils inc. – avenant au mandat**

**335-07-2020**

ATTENDU QUE, dans le cadre de l'exécution de travaux d'éclairage du Domaine des Prés, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a requis des modifications et/ou ajout qui ont eu pour conséquence une surveillance supplémentaire par CLA experts-conseils inc.;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le mandat initial pour tenir compte de ces services supplémentaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'autoriser un budget additionnel de 650 \$, taxes en sus, au mandat de CLA experts-conseils inc. concernant le dossier no 16081, imputable au règlement numéro 1158-2016.

**14. Course XC des Boisés 2020 – contribution financière**

**336-07-2020**

ATTENDU QU'une entente a été signée avec Azimut XC pour autoriser et soutenir financièrement la tenue de la cinquième édition de la course de type cross-country XC des Boisés sur le territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, tel qu'autorisé par la résolution numéro 129-03-2020;

ATTENDU QUE les organisatrices préparent la tenue de cet événement, prévu le 3 octobre 2020, malgré la possibilité qu'il soit annulé considérant les circonstances entourant la pandémie de COVID-19;

ATTENDU QU'Azimut XC demande de recevoir un soutien financier même si l'événement devait être annulé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'accepter de soutenir financièrement la course de type cross-country XC des Boisés 2020 même si cet événement devait être annulé, et d'autoriser, à cet effet, une contribution financière jusqu'à concurrence de 1 500 \$, pièces justificatives à l'appui.

**15. Recouvrement de taxes – Groupe immobilier Malo inc. – mandat**

**337-07-2020**

ATTENDU QU'il y a lieu de retenir les services d'un conseiller juridique pour entreprendre les procédures nécessaires en vue du recouvrement des taxes des immeubles appartenant à Groupe Immobilier Malo inc.;

ATTENDU QUE les intérêts de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies doivent être représentés adéquatement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

DE mandater Me Yves Chaîné, avocat de l'étude Bélanger Sauvé sencl, pour représenter les intérêts de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et entreprendre toute procédure qu'il jugera appropriée pour recouvrer les taxes des immeubles appartenant à Groupe Immobilier Malo inc.

338-07-2020

#### **16. Carte citoyenne – implantation**

ATTENDU QU'une carte citoyenne est un système simple et efficace afin de faire bénéficier aux citoyennes et citoyens des rabais ou privilèges lors d'activités municipales;

ATTENDU la recommandation commune de la Commission du développement culturel et des communications ainsi que de la Commission des loisirs favorable à l'implantation d'une telle carte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Christine Laroche, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies autorise l'implantation de la carte citoyenne dès l'automne 2020 afin qu'elle soit rendue disponible dès l'hiver 2021;

QUE cette carte citoyenne soit émise gratuitement aux citoyennes et citoyens prairiquois qui en feront la demande conditionnellement à la présentation d'une preuve de résidence.

#### **Levée de la séance**

L'ordre du jour de la présente séance étant épuisé, les membres du conseil présents acceptent que la séance est levée à 14h13.

---

Me Audrey Chevrette  
Directrice des affaires juridiques et  
greffière

---

Suzanne Dauphin  
Mairesse